

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

DOSSIER PEDAGOGIQUE
UNITE D'ENSEIGNEMENT

CMS – NIVEAU 1 (CONTENT MANAGEMENT SYSTEM)

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT
DOMAINE : SCIENCES

| |
|---|
| <p>CODE : 75 34 08 U32 D2 CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 710 DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</p> |
|---|

Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 07 février 2022,
sur avis conforme de la Conseil général

CMS – NIVEAU 1 (CONTENT MANAGEMENT SYSTEM)

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT

1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'Enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ d'acquérir les concepts généraux liés à l'utilisation d'un CMS et d'en dégager les avantages et les inconvénients;
- ◆ de mettre en œuvre les différentes fonctionnalités d'un CMS choisi pour parvenir à la réalisation d'un site dynamique entièrement conçu grâce à ce dernier ;
- ◆ d'accroître la richesse de ses réflexions techniques et ses compétences en communication, en organisation, en observation.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

En environnement et technologies Web,

face à une structure informatique opérationnelle connectée à Internet, disposant des logiciels appropriés et de la documentation nécessaire, en utilisant le vocabulaire technique et l'orthographe adéquat, en respectant la législation et

à partir d'un cahier de charges proposé par le chargé de cours,

- ◆ d'identifier, de choisir et d'utiliser un service Web en vue de sa diffusion ;
- ◆ de partager des informations au sein du groupe.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'unité de formation « Environnement et technologies Web », code N° 75 34 04 U32 D2, classée dans l'enseignement supérieur de type court.

3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

face à une structure informatique opérationnelle connectée à Internet, disposant des logiciels appropriés et de la documentation nécessaire, en utilisant le vocabulaire technique et l'orthographe adéquats et

dans le cadre d'un cahier des charges visant à développer une application web dynamique utilisant un CMS proposé ou validé par le chargé de cours :

- ◆ de choisir, pour le CMS, un « thème » et des extensions appropriées aux objectifs du cahier des charges ;
- ◆ de mettre en œuvre les concepts et les connaissances de base visant la réalisation de l'application Web dynamique ;
- ◆ de publier l'application Web réalisée sur un serveur distant ;
- ◆ de sauvegarder l'application Web réalisée sur un support ou service adéquat ;
- ◆ de produire une documentation structurée permettant l'accès à l'application Web réalisée.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ le niveau de pertinence des choix des extensions, du thème et autres ressources en relation avec les consignes du cahier des charges,
- ◆ le niveau de pertinence dans la structure de la documentation technique, la clarté dans la présentation des contenus et l'utilisation du vocabulaire technique,
- ◆ le degré de rigueur et la cohérence apportée au niveau de la structure du contenu de l'application présentée,
- ◆ Le niveau de cohérence et la structuration visuelle des contenus qu'ils soient statiques, dynamiques ou interactifs,
- ◆ le degré d'autonomie atteint dans l'exploitation et l'utilisation de la documentation référencée.

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable :

4.1. Laboratoire d'informatique : laboratoire d'intégration CMS

face à une structure informatique opérationnelle connectée à Internet, disposant des logiciels appropriés et de la documentation nécessaire, en utilisant le vocabulaire technique et l'orthographe adéquats :

- ◆ de décrire et d'explicitier les avantages et les inconvénients liés à l'utilisation d'un CMS ;
- ◆ de rechercher les éléments d'information permettant de comparer et de choisir une solution CMS, « thème » et extensions pertinentes ;
- ◆ d'installer et de configurer le CMS choisi sur un réseau local ou distant ;
- ◆ de définir les autorisations sur les dossiers (HTACCESS, CHMOD, ROBOTS.TXT,...) ;
- ◆ d'utiliser un hébergement extérieur et d'en paramétrer d'éventuels services associés ;
- ◆ d'utiliser, dans la phase de développement, les concepts suivants, en vue leur intégration :

- « backend/frontend »,
- gestion des langues,
- niveaux d'accès et permissions,
- groupes d'utilisateurs,
- classement de l'information (article, catégories,...),
- gestion des dates de publication,
- gestion des menus,
- suivi éditorial (envoi automatique des mails),
- gestion des extensions (e-commerce, flux RSS, forums, galeries, photos, météo, constructeur de page...);
- utilisation de « thème » ;
- ...
- ◆ d'assurer la phase de production par :
 - le transfert et/ou l'installation distante,
 - maintenance de l'application web (bonnes pratiques en matière de sécurité, sauvegarde, mise à jour...)
 - ...
- ◆ de recourir à bon escient à la documentation disponible.
- ◆ de structurer une documentation orientée client tant pour les accès que pour les extensions et les principales fonctionnalités ;

5. CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier.

6. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Pour le laboratoire d'informatique, il est recommandé de ne pas dépasser plus d'un étudiant par poste de travail

7. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

| 7.1. Dénomination des cours | Classement | Code U | Nombre de périodes |
|--|------------|--------|--------------------|
| Laboratoire d'informatique : laboratoire d'intégration CMS | CT | S | 32 |
| 7.2. Part d'autonomie | | P | 8 |
| Total des périodes | | | 40 |
| Nombre d'ECTS | | | 4 |